

Charbonnières, le 14 février 2011

A l'attention de :

Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil Régional

Monsieur le Président,
Cher Jean-Jack,

Nous sommes très vivement préoccupés du devenir du lycée Mounier.

Certes nous pouvons nous féliciter que le Recteur de l'académie de Grenoble ait enfin admis l'idée de maintenir l'établissement en fonctionnement durant la période de travaux. C'est certainement à mettre au crédit des parents, élèves, enseignants et personnels qui ont agi en ce sens avec une remarquable opiniâtreté.

Toutefois des craintes demeurent et la confiance n'est pas rétablie.

Certains considèrent que trois classes de seconde ne permettent pas de pérenniser l'établissement, ses options, son projet pédagogique. Le risque est réel de conduire à considérer le lycée comme celui des quartiers pauvres de Grenoble.

Le Conseil régional doit à mon avis leur être attentif et produire les actes qu'ils attendent de lui. C'est pourquoi je vous demande de réunir d'urgence le groupe projet.

Il devrait immédiatement déterminer les conditions de fonctionnement durant les six prochaines années.

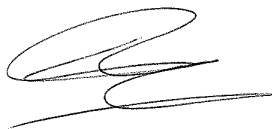
En premier lieu, atteindre un nombre d'élèves suffisant pour assurer la viabilité du lycée. Toutes les possibilités doivent être étudiées pour maintenir la possibilité de conserver toutes les options, ce qui suppose un nombre suffisant de classes de secondes. Déjà le Recteur a confirmé oralement le maintien de toutes les options. Il semble que trois classes de secondes seraient insuffisantes. Comme l'a voulu la Commission lycée du conseil régional, travaillons à proposer une superficie de locaux provisoires permettant d'aller au-delà.

Ceci correspondra aux préconisations des médiateurs :

- *La diminution significative du nombre d'élèves afin d'utiliser moins de surface, soit environ 450 élèves.*
- *Le nombre de secondes devra être suffisant pour que la structure garde sa cohérence et que le lycée conserve ses options. (musique, italien européen, chinois, arts visuels, arabe, turc.) Seraient alors scolarisés dans d'autres établissements des élèves sans aucune de ces options. Ces classes de « seconde » permettraient aux élèves du lycée, de poursuivre leur scolarité dans les filières existantes (L, ES, S, STG).*

Le groupe projet devra travailler le projet du futur lycée Mounier. C'est évidemment indispensable pour donner à voir dans les actes la décision du Conseil régional de reconstruire l'établissement. L'équipe du lycée est très attachée aux qualités de cet établissement, mixité sociale, objectifs de réussite pour tous. Elle se montre disponible pour travailler à son projet pour l'avenir prolongeant ces ambitions.

Je vous remercie par avance de donner suite à cette demande et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, Cher Jean-Jack, mes sincères salutations.



Gilles RAVACHE

Président du groupe Front de Gauche
Membre du groupe Projet « Mounier »